



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Direction des sécurités
Bureau de l'ordre public et de la sécurité intérieure**

Mâcon le 14 octobre 2023

Le préfet de Saône-et-Loire

à

Mesdames et Messieurs les maires
de Saône-et-Loire

(en communication à Messieurs les sous-préfets
d'arrondissement)

Objet : nouvelle posture Vigipirate au niveau « Urgence attentat »

La dégradation brutale de la situation au Proche-Orient laisse craindre une forme de polarisation pouvant engendrer des conséquences sur le territoire national, notamment des troubles possibles à l'ordre public et actions ciblées contre certaines communautés, leurs bâtiments et représentations symboliques. Cette situation s'est concrétisée lors de l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite à Arras le 13/10/2023.

Dans ce contexte, la Première ministre a décidé d'élever la posture VIGIPIRATE au niveau « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire et demande à s'assurer de la parfaite exécution des mesures de vigilance, prévention et protection actuellement déjà actives.

Les mesures suivantes s'appliquent désormais aux établissements scolaires, aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux lieux de culte :

- restreindre voire interdire les activités aux abords des installations/ bâtiments désignés ;
- renforcer la surveillance aux abords des installations des bâtiments désignés.

Dans ces établissements, les mesures suivantes sont par ailleurs renforcées :

- contrôler les accès des personnes, des véhicules et des objets entrants ;
- rassemblement : renforcer la surveillance et le contrôle.

Les forces de l'ordre se tiennent à votre disposition pour évoquer avec vous les modalités de mise en œuvre de ces mesures et répondre à vos questions quant à l'évolution possible ou non des dispositifs existants.

Je vous remercie de me transmettre sur la boîte pref-opsi@saone-et-loire.gouv.fr toutes les fêtes d'école et événements festifs, notamment aux abords des écoles et lieux de culte, rassemblant plus d'une centaine de personnes et prévus sur les trois prochaines semaines.

Si vous en disposez, je vous demande de mobiliser votre police municipale pour la surveillance des abords des établissements scolaires et des lieux de culte.

Par ailleurs, une plate-forme de sensibilisation Vigipirate est active depuis le 20 septembre 2019 à l'adresse www.vigipirate.gouv.fr. Elle permet d'avoir une meilleure connaissance de la menace et des gestes réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque. Je vous invite à favoriser la consultation par vos agents de cette plateforme.

Enfin, je vous remercie d'être particulièrement vigilant sur la prévention et le signalement des cas de radicalisation au sein de votre commune. Sur ce point, je vous demande de faire preuve de la plus grande vigilance et de communiquer, le cas échéant, vos informations, sans délai, aux forces de l'ordre et à la préfecture (pref-referent-radicalisation@saone-et-loire.gouv.fr).

*Merci pour votre mobilisation.
Bien cordialement*

Le préfet,



Yves Séguy